

**À rappeler dans tous nos échanges :**

N° de Sécurité sociale : X XX XX XX XXX XXX

N° de téléphone :

E-mail :

VOS COORDONNÉES ICI

Paris, le 6 juin 2025

**Objet : votre caisse de retraite et de prévoyance vous informe**

Monsieur,

Dans le cadre de l'exercice de votre activité indépendante, vous relevez de la Cipav pour votre retraite et votre prévoyance.

En tant que professionnel libéral, vous réglez auprès de l'Urssaf vos cotisations obligatoires pour la retraite de base, la retraite complémentaire et la prévoyance (invalidité-décès). L'Urssaf reverse à la Cipav les montants collectés qui sont ensuite transformés en droits pour votre retraite et votre prévoyance.

## Les missions de la Cipav

### ➤ Gérer votre carrière et vous conseiller pour la retraite

- Valider vos droits futurs à la retraite tout au long de votre carrière et vous conseiller pour optimiser vos conditions de départ à la retraite et le montant de votre future retraite.

### ➤ Vous soutenir en cas de difficulté ou d'accident de la vie

- Vous soutenir dès la survenance d'un problème de santé pour limiter toute perte de revenu en cas d'incapacité temporaire ou durable d'exercer votre activité.
- Soutenir vos proches en cas de décès par le versement de rentes ou d'un capital-décès.
- En complément de l'intervention des différents organismes susceptibles de vous venir en aide, l'Action sociale de la Cipav peut vous soutenir en cas de situation particulièrement difficile.

### ➤ Vous accompagner lors du passage à la retraite

- Lors du dépôt de votre demande de retraite, vous accompagner pour faciliter vos démarches.
- Procéder au calcul et au paiement de vos droits sans délai.
- Vous informer sur les dispositifs existants pour compléter votre retraite.

### ➤ Garantir le versement régulier des prestations

- Une fois retraité(e), garantir le versement régulier de votre retraite chaque fin de mois.
- Apporter aux titulaires d'une retraite de réversion, d'une pension d'invalidité ou d'une rente la même garantie de versement régulier.

**N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec un conseiller Cipav pour faire le point sur votre carrière et vos droits. En deux clics, depuis votre [espace-personnel.lacipav.fr](https://espace-personnel.lacipav.fr) : rubrique "Mon profil", cliquez sur "Prendre rendez-vous".**



ESPACE-PERSONNEL.LACIPAV.FR

## Focus

### L'INVALIDITÉ-DÉCÈS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est votre régime de prévoyance obligatoire qui vous protège ou protège vos proches en cas d'accident de la vie ou de décès. Lorsque vous relevez de la Cipav, ce régime offre deux types de garanties :

- Garantie en cas d'invalidité : versement d'une pension d'invalidité partielle / totale en cas de problème de santé (pour vous).
- Garantie en cas de décès : versement d'une rente de conjoint / rente enfant et d'un capital-décès (pour vos proches).

## Important

Il est très important de déclarer la situation de vos proches\* et d'indiquer leurs coordonnées à notre organisme. En cas de décès, ils pourront ainsi bénéficier des garanties au titre des cotisations versées au régime invalidité-décès.

*\*votre conjoint(e) / partenaire de Pacs, vos enfants ou à défaut toute personne physique de votre choix.*

Si vous ne l'avez pas encore fait, pensez à compléter le formulaire « **Désignation du ou des bénéficiaires du capital-décès** » accessible :

- directement en ligne dans votre **espace-personnel.lacipav.fr** : rubrique « Mes démarches spécifiques », puis cliquez sur « Ma situation personnelle ».

Nous vous invitons à nous le transmettre via la **messagerie sécurisée** de votre espace personnel (Thème : « Ma situation personnelle » / Objet : « Déclarer / mettre à jour mes bénéficiaires du capital-décès »).

## Vos services

### CRÉEZ VOTRE ESPACE PERSONNEL DÈS MAINTENANT !

Si vous n'avez pas encore de compte en ligne, connectez-vous sur <https://espace-personnel.lacipav.fr>

- ▶ Dans la rubrique "C'est ma première visite" cliquez sur « **Créer mon compte** ».
- ▶ Puis sur « **S'identifier avec FranceConnect** » et choisissez le compte avec lequel vous souhaitez vous connecter.

**Nous vous invitons également à consulter notre site lacipav.fr pour retrouver toutes les informations utiles sur votre retraite et votre prévoyance.**

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

#### Facilitez vos démarches

La Cipav met à votre disposition des services en ligne accessibles à tout moment depuis votre [espace-personnel.lacipav.fr](https://espace-personnel.lacipav.fr)

Vous pouvez nous contacter par mail grâce à la messagerie sécurisée, consulter vos courriers et vos paiements, accéder aux demandes de retraite ou de réversion unique en ligne, prendre rendez-vous avec l'un de nos conseillers, mettre à jour vos coordonnées, etc.

Vous connecter à votre espace n'a jamais été aussi simple grâce à FranceConnect. C'est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier l'accès à vos services en ligne.



LinkedIn  
La Cipav



Facebook  
La Cipav



X  
@la\_cipav



YouTube  
La Cipav TV